

Covid-19

Protocole sanitaire pour L'Espace Culturel de Bondues

(Foyer, Bar, Salle de spectacle, Salle d'exposition, Toilettes...)

LES MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DE BASE DANS LE BÂTIMENT

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou au besoin avec une solution hydro alcoolique. Se laver ou se désinfecter les mains avant et après utilisation de tout matériel commun. Désinfecter régulièrement les surfaces manipulées (surfaces de travail, poignées de porte, boutons, ...). Ne pas se serrer les mains et ne pas se faire la bise. Éviter de se toucher le visage (yeux, nez et bouche). Tousser ou éternuer dans le pli du coude pour se couvrir la bouche et le nez. Garder si possible la distanciation sociale (minimum 1 mètre) avec les autres personnes. Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du bâtiment, sauf si on est seul(e) ou isolé(e) dans les locaux.



Accueil public, billetterie, foyer, bar, toilettes

Masque obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment pour toutes les personnes (sauf les enfants de moins 11 ans).

Inviter les personnes à utiliser le gel hydro alcoolique placé à la porte d'entrée.

Garder une distance d'un mètre entre les personnes dans les zones d'attente (billetterie, entrée salle, toilettes...).

Eviter l'attente prolongée du public dans le foyer.

Privilégier le paiement par CB (sans contact).

Aérer le foyer, désinfecter régulièrement les tables, fauteuils et tabourets du foyer.

Pas de service bar ni de vestiaire.

Il est à ce jour interdit d'organiser à l'Espace Culturel (en intérieur comme en extérieur) un pot, un apéritif, un cocktail, un café d'accueil, une pause-café, ou de proposer toute boisson et nourriture dans le foyer...

Covid-19

Protocole sanitaire pour L'Espace Culturel de Bondues (suite)

Salle de spectacle

Tous les spectateurs doivent disposer d'une place assise. Les spectateurs debout ne sont pas autorisés. Chaque spectateur ou groupe de personnes (de même famille) doivent être séparés d'une place (un siège sera donc laissé libre de chaque côté). On installe si possible les spectateurs sur des rangées en quinconce afin de laisser un siège libre également devant et derrière eux. Le port du masque est obligatoire dans la salle.

L'entrée et la sortie des spectateurs se feront par les 4 portes de la salle pour espacer le public

En cas d'utilisation de matériel (micros notamment), le désinfecter avant et après chaque utilisateur.

Aérer au maximum la salle après chaque manifestation.

Salle d'exposition

Masque obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment pour toutes les personnes (sauf les enfants de moins 11 ans) et il sera gardé par les visiteurs dans la salle d'exposition et tout au long de leur visite.

Inviter les personnes à utiliser le gel hydro alcoolique placé à la porte d'entrée de la salle d'exposition.

Marquer le sol pour garder une distance d'un mètre entre les personnes dans le couloir d'accès.

Limiter le nombre de personnes dans la salle à 10.

Etablir un sens de visite (marquage au sol).

En cas d'affluence, obliger la sortie des visiteurs par la 2^e porte.

Aérer au maximum la salle en laissant les fenêtres entrouvertes.

Ne pas mettre de documents à consulter ni de livre d'or

Les vernissages sont interdits.

